

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 06807
Numéro SIREN : 503 182 073
Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 122379

Aaxen
Société par actions simplifiée
Au capital social de 10.418.410 euros
Siège social : 39 rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris
RCS Paris 503 182 073

(la "**Société**")

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 29 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juillet,

La société KDC/ONE Europe, société par actions simplifiée au capital de 1.543.407,50 euros, dont le siège est situé 39 rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 851 826 891 (l'"**Associé Unique**"), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Matthew Gazzard de ses fonctions de président de la Société ;
- Désignation de Jane Fletcher en qualité de président de la Société ;
- Désignation de Joanne Harris en qualité de directeur général de la Société ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été informé de la prise des présentes décisions et n'a pas formulé d'observations.

L'Associé Unique a préalablement aux décisions ci-dessous, pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la Société en vigueur à la date des présentes ;
- Le projet de nouveaux statuts ; et
- La lettre de démission de Matthew Gazzard de ses fonctions de président de la Société.

Première décision – Constatation de la démission de Matthew Gazzard de ses fonctions de président de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Matthew Gazzard, prend acte de la démission de Matthew Gazzard de son mandat de président de la Société

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de sa gestion à Matthew Gazzard jusqu'à la date d'expiration de son mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Deuxième décision – Désignation de Jane Fletcher en qualité de président de la Société

L'Associé Unique décide de nommer, avec effet immédiat :

Madame Jane Fletcher, né le 12 juillet 1967 à Trowbridge, Wiltshire, United Kingdom , de nationalité britannique, demeurant Ash Barton, Merridge, Bridgwater, Somerset TA5 1QW, United Kingdom,

en qualité de nouveau président de la Société, pour une durée indéterminée. À l'égard des tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social conformément à l'article 11 des statuts de la Société. Madame Jane Fletcher ne recevra aucune rémunération pour ses fonctions. Cependant, cette dernière pourra prétendre au remboursement de ses frais au titre de ses fonctions sur présentation de justificatifs.

Madame Jane Fletcher a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Troisième décision – Désignation de Joanne Harris en qualité de directeur général de la Société

L'Associé Unique décide de nommer, avec effet immédiat :

Madame Joanne Harris, né le 11 juillet 1963 à New-York, de nationalité américaine, demeurant 3230 Linwood Avenue, Cincinnati, OH 45226

en qualité de nouveau directeur général de la Société, pour une durée indéterminée. À l'égard des tiers, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social conformément à l'article 12 des statuts de la Société. Madame Joanne Harris ne recevra aucune rémunération pour ses fonctions. Cependant, cette dernière pourra prétendre au remboursement de ses frais au titre de ses fonctions sur présentation de justificatifs.

Madame Joanne Harris a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

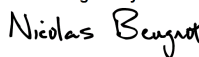
Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

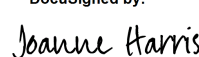
Quatrième décision – Pouvoirs pour formalités

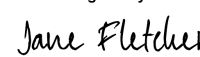
L'Associé Unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

F59C049739FB4BE...
KDC/ONE Europe
Représentée par Nicolas Beugnot

DocuSigned by:

8B1D24A1E7AB4E9...
Joanne Harris
*Signature précédée de la mention "Bon pour
acceptation des fonctions de directeur général"*

DocuSigned by:

1E4651855A4C4E3...
Jane Fletcher
*Signature précédée de la mention "Bon pour
acceptation des fonctions de président"*